

Date de création : 09 mai 2023	Page 1 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

Présidence de la séance : Madame Caroline BERTRAND – Doyen de l’UFR des Sciences Odontologiques

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
Collège A				
Professeur Caroline BERTRAND	x			
Professeur Marie-José BOILEAU	x			
Professeur Jean-Christophe FRICAIN	x			
Professeur Jean-Bruno ELLA N’GUEMA	x			
Professeur Sylvain CATROS		x		
Professeur Raphaël DEVILLARD	x			
Collège B				
Docteur Christophe BOU	x			
Docteur Audrey AUSSEL	x			
Docteur Yves DELBOS	x			
Docteur Laurie FUCHS	x			
Docteur François ROUZE L’ALZIT	x			
Docteur Rawen SMIRANI	x			
Personnels BIATSS				
Aïcha MAGRET	x			
Pascal HOUSTY	x			
Etudiants				
Rachel LACOUR		x		
Lucy SAINT-AIME		x		
Clément MARTIN	x			
Agathe MICHELET		x		
Paul GALVEZ		x		
Blanche MERCERAND		x		
Justin VILLEDIEU		x		
Oriane DUFAURE		x		
Tom HELLY		x		
Imad EL OUARGUI		x		

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
Personnalités extérieures				
Monsieur Didier CUGY Représentant la mairie de Bordeaux Métropole	x			
Monsieur Jacques WEMAERE Président de l'URPS	x			
Docteur Alain MANSEAU Représentant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes	x			
Monsieur Thierry THOMAS CHU de Bordeaux	x			
Madame Christine VASCHAMBRE-COUTURE Représentante du laboratoire PACEA	x			
Docteur Nathalie DELPHIN Représentante du SFCD (syndicat des femmes chirurgiens-dentistes)	x			
Docteur Eléonore TRON Représentant l'ARS Nouvelle Aquitaine		x		
Madame Françoise JEANSON Représentante du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine Suppléante Erika Jouhet		x		

08 h 30 : ouverture de la séance. Il est noté que le quorum est atteint.

Compte rendu du Conseil d'UFR du 12 mars 2024

Point 1- informations générales

Madame le Professeur Caroline Bertrand présente tout d'abord aux membres du conseil d'UFR des informations générales.

- Retraite des HU : Madame Bertrand informe qu'un texte sur la retraite des hospitalo-universitaires apporte des précisions pour les collègues qui ont cotisé au PERPS de janvier à août 2024 : la demande d'abondement du CHU restera possible pour cette période et pourra faire l'objet d'une demande à l'année N ou N+1. Beaucoup de médecins se sont mis en grève suite au nouveau projet de retraite hospitalière. Il y a eu des réquisitions d'enseignants de médecine par les présidents d'universités pour que les ECOS médecine puissent se dérouler normalement.

Date de création : 09 mai 2023	Page 3 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

- Nombre de postes pour l'internat : Madame Bertrand explique que le nombre de postes ouverts pour le concours d'internat 2024-2025 est sorti via un arrêté du 15 mai 2024. Ce texte indique 2 postes ouverts en Chirurgie Orale, 2 postes en Médecine bucco-dentaire et 4 postes en Orthopédie dento-faciale à Bordeaux. Nous n'avons demandé aucun poste à titre européen cette année.
- Jurys PASS/LAS : En ce qui concerne l'organisation des auditions pour les jurys MMOPK, l'audition se déroule en deux temps. Le MEM 1 consiste à une présentation par l'étudiant de ses motivations pour rejoindre la filière odontologie et la présentation de son CV et de son projet professionnel. Le MEM 2 se caractérise par la présentation d'un texte avec des questions posées par le jury. Le texte est tiré au sort et les membres du jury le découvrent en même temps que l'étudiant. Les textes changent quotidiennement. Les auditions auront lieu entre le 27 juin et le 3 juillet 2024. Les horaires et le lieu des auditions seront transmis aux membres du jury. Cette année, il y a beaucoup de candidatures uniquement dédiées à l'odontologie (environ 50 en PASS).

Madame Bertrand raconte comment se sont déroulées les trois jours d'audition des passerelles. Il y avait 9 étudiants pour odontologie, et un 10^{ème} hors passerelle métropolitaine pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie. Un étudiant était auditionné toutes les 10 minutes. Les profils des candidats sont très diversifiés : des infirmiers, des podologues, des maïeuticiens, des pharmaciens, des médecins, notaire, HEC, ingénieurs ... Nous n'avons le droit d'auditionner que le double du nombre de postes c'est-à-dire 18 candidats pour 9 postes.

- Projet pour la faculté : Madame Bertrand présente le projet d'équipement de la salle de stérilisation qui n'a jamais été finalisée. L'année dernière un partenariat a été évoqué avec la société WH pour équiper cette salle. Nous avons fait faire tous les travaux d'aménagements nécessaires pour que cette salle réponde aux normes attendues. La convention a été signée, et la Société va, d'ici cet été, mettre gracieusement à disposition tout le matériel utile avec un circuit fléché dédié à tous les étudiants. Nous avons recruté le Docteur Patrick Bonne en CDD 2nd degré qui a l'habitude de gérer cette thématique, et qui aidera les Docteurs Samot et Thébaud à structurer des EDs dédiés aux 5^e années en petit groupe. L'idée est de les préparer au mieux à gérer ce poste avant d'envisager de se lancer dans les remplacements en libéral.

Madame Bertrand raconte sa visite à Agen au laboratoire de prothèses Fox 3D qui fait de la prothèse tout numérique. Ils vont venir faire une conférence dans le cadre du forum des partenaires en 6^e année. La conception prothétique passe par une plateforme « Circle » mise en place par Biotechdental. Le praticien envoie son empreinte optique au prothésiste qui, via cette plateforme, conçoit le châssis en

Date de création : 09 mai 2023	Page 4 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

titane. Il semblait important que les étudiants voient les dernières évolutions de la chaîne prothétique numérique avant leur départ de la faculté. En octobre des professeurs des universités de Paris, Lyon, Montpellier, Marseille et Bordeaux vont se réunir une journée à l'UFR en salle informatique pour apprendre à découvrir cette plateforme avec l'ingénieur qui a mis au point cet outil. Un usage pédagogique pourra découler de cette rencontre pour ces 5 UFRs dans un premier temps afin d'en apprécier l'éventuel développement.

Le Docteur Nathalie Delphin admet que cela peut être intéressant à condition que l'on discute avec les étudiants des potentielles dérives de ce système et pas seulement montrer l'avancée numérique.

Le Docteur Jacques Wemaere explique que l'avantage avec le numérique c'est que ça va être très cadré. Cela va permettre d'avancer en efficacité et en rapidité.

Le Docteur Didier Cugy met un point d'alerte : Quid de la profession et du besoin des prothésistes ? Puisque tout pourra être fait à distance sur ces plateformes et peut être même dans d'autres pays. Il admet que nous aurons des problèmes si nous n'avons pas les professionnels bien préparés avec un vrai savoir-faire.

Madame Bertrand évoque l'idée de montrer aux étudiants que cela existe, mais le prothésiste a tout de même un gros travail à faire. C'est la profession de prothésiste qui va avancer, le chirurgien-dentiste n'étant pas en mesure d'investir et surtout d'avoir le temps nécessaire pour concevoir les prothèses.

- R2C-R3C : Concernant la réforme R2C, c'est au point mort : aucune information supplémentaire n'est disponible. Le Professeur Marie-José Boileau indique qu'une mission IGAS pour la réforme R3C a été demandée par le MESRI et le MSS.
- Elaboration du plan d'action (Docteur Jacques Wemaere) : Le Docteur Jacques Wemaere informe que depuis plus de 6 ans l'ARS discute d'un plan de santé publique bucco-dentaire. Malheureusement ce plan d'action qui était très riche a eu du mal à vivre, car peut-être trop ambitieux pour les moyens humains et financiers disponibles à l'époque. Ce plan d'action était orienté vers les personnes âgées, handicapées et précaires. Après une rencontre avec Monsieur Benoit Elboode, directeur général de l'ARS NA, une nouvelle proposition de rencontre a été envoyée à l'ARS sans réponse en retour à ce jour. Des réunions sont prévues avec l'URPS, l'Ordre des Chirurgiens-dentistes et l'UFR de Bordeaux pour continuer à développer ce projet en focalisant celui-ci sur la prise en charge des 0-25 ans sur le territoire. L'idée c'est faire synergie avec la nouvelle convention récemment signée avec la CPAM. Toutefois, la problématique principale pour faciliter l'aboutissement de ces projets demeure celle des zones très sous-dotées en chirurgiens-dentistes.

Date de création : 09 mai 2023	Page 5 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

Madame Bertrand indique qu'en Nouvelle-Aquitaine 50% de zones sont très sous-dotées. Le point positif c'est que le CESP a été remis dès la deuxième année. Le Docteur Alain Manseau informe que la carte des zones sous-dotées sera réactualisée tous les deux ans normalement. Une grande majorité de la Nouvelle-Aquitaine sera accessible aux étudiants titulaires d'un CESP. Il y a de plus, des aides à l'installation pour l'étudiant puis pour le chirurgien-dentiste qui s'oriente vers ces territoires sous-dotés.

Madame Bertrand a rencontré Monsieur Alexandre Cheroux qui était étudiant à Bordeaux et installé maintenant à côté de Brive. Il a monté une plateforme qui s'appelle Doctripper et qui met en lien les mairies rurales, les chirurgiens-dentistes cherchant des remplaçants ou des collaborateurs et des étudiants. Les chirurgiens-dentistes proposent via cette plateforme des offres avec des photos du cabinet. La Mairie ou les Conseils départementaux offrent des conditions comme un logement, une inscription gratuite à des activités diverses sportives et/ou culturelles pour leur faire découvrir la vie locale et encourager leur intégration. Nous avons organisé une rencontre avec lui et des représentants de mairies rurales pour lui permettre de présenter sa plateforme aux étudiants de 6^{ème} année. Suite à cette journée, trois étudiants se sont connectés et ont trouvé un remplacement. Madame Bertrand a emmené Monsieur Cheroux à l'ARS pour qu'il rencontre le Professeur Patrick Dehail, conseiller santé de Monsieur B.Elboode, afin de discuter la possibilité d'éventuels financements complémentaires. Si cela fonctionne pour l'odontologie, ce concept pourrait par la suite fonctionner pour les médecins également. Cette plateforme est pour le moment limitée à la Nouvelle-Aquitaine du fait du manque de moyens humains et financiers. Madame Bertrand lui a demandé de préparer une présentation de sa plateforme et espère pouvoir la partager avec le conseil d'UFR prochainement.

La responsable administrative Madame Marcouiller présente les textes juridiques récemment publiés au Journal Officiel.

- L'arrêté du 8 mars 2024 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2021 concernant la rémunération des PHU et CCA avec la fixation de nouveaux montants.
- L'arrêté du 29 février 2024 publié au JO du 23 mars fixe le taux annuel de la PESR à 3142,75€ à compter du 1er avril 2024 pour les enseignants HU titulaires.
- Modification du décret statutaire des personnels hospitalo-universitaires. Ce projet de décret statutaire a fait l'objet d'un avis favorable du Guichet unique le 21 février 2024. Madame Bertrand explique que le texte provient du Ségur et a été transmis au Conseil d'Etat dont on attend le retour que nous espérons avec un avis favorable. Dans les concours de MCU-PH, des enseignants hors diplôme européen peuvent être recrutés mais pour les CCU-AH non titulaires c'est encore à ce jour

Date de création : 09 mai 2023	Page 6 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

impossible Si ce texte est validé, il nous permettrait de recruter des non titulaires CCU-AH hors diplôme européen. Notre idée serait de recruter madame KOVALCHUK qui est ukrainienne et que nous avons envoyé travailler au CHU Poitiers. Nous pourrions alors la recruter sur un poste d'assistant en odontologie pédiatrique, en temps partagé entre Bordeaux pour la partie universitaire, et à Poitiers pour poursuivre ses obligations hospitalières. Cette jeune consœur était AHU en O. Pédiatrique à Odessa. Cela serait peut-être le préalable pour avoir à moyen terme une équipe d'enseignants pluridisciplinaire qui pourrait se mettre en place à Poitiers.

Point 2 : Validation du compte rendu du 12 mars 2024

Le Professeur Caroline Bertrand soumet le projet de compte-rendu du conseil d'UFR du 12 mars 2024 aux membres du conseil, qui l'approuvent à l'unanimité.

Point 3 : Avancement du projet de nouveau site CHU de Bordeaux 2026

Le Professeur Jean-Bruno Ella N'Guema détaille l'avancement du projet de nouveau site du CHU de Bordeaux. Le projet semble avancer comme prévu, sans retard sur le calendrier. Nous en sommes aux programmes techniques détaillés qui sont représentés par les chefs de services, de départements et les cadres. Il est compris en trois grands tomes, dont le tome 3 répertorie toutes les pièces qui concernent chaque service. Il faut que chaque chef de service contrôle le métrage de chaque pièce et les équipements fondamentaux notamment pour les PMR (ex taille des portes). Ils ont bien travaillé et ont fait un retour à l'ingénierie du CHU qui finalise cela, pour que tout rentre dans l'ordre fin juin.

Le plan d'équipement est aussi en cours avec une commission technique biomédicale mise en place pour la consultation des fournisseurs. Une fois que la date sera définie pour rencontrer les fournisseurs, cette partie sera terminée. Le plan médical c'est-à-dire l'équipement des cabinets arrive prochainement.

Monsieur Thierry Thomas explique que sur le plan biomédical nous allons acheter 28 fauteuils supplémentaires sur les fonds de l'ARS. On veut anticiper sur le renouvellement du parc actuel pour arriver dans le nouveau local avec le maximum de nouveaux fauteuils.

Monsieur Ella a fait réaliser un audit du parc actuel et il y a un tiers de fauteuils qui date de 15 ans à peu près, un tiers autour de 10 ans et un tiers plus récent. La moyenne nationale de vie des fauteuils est de 12 ans dans les autres CHU. Il va falloir mettre une pression pour que ces fauteuils soient remplacés d'ici 2026.

Date de création : 09 mai 2023	Page 7 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

Monsieur Thomas démontre l'idée de faire monter le curseur sur le pourcentage de renouvellement. Nous avons bon espoir pour cela, car on ne peut pas arriver dans un bâtiment neuf sans avoir un matériel neuf. Ils ont été visiter le CHU de Clermont Ferrand pour voir l'installation du site hospitalier. Ils ont une soixantaine de fauteuils. A l'évidence un service qui a été réaménagé après covid. Ce qui nous a intéressé c'est l'aspect du laboratoire de prothèses avec un très beau parc de machines et des imprimantes 3D. Nous avons discuté avec le pôle finance pour réaliser un projet européen sur ce point.

La construction du nouveau site devrait commencer en avril 2025.

Point 4 : Point CH sites périphériques

Madame Bertrand fait le point sur la situation dans les sites périphériques. Le site de Pau ne se fera pas car il n'y a qu'un seul fauteuil et pas de possibilité de mettre un deuxième fauteuil. Il y a une population très lourdement handicapée et les étudiants n'auraient fait que de l'aide opératoire. On a demandé à la chef de service de nous proposer un projet pédagogique. Nous avons eu le retour comme quoi cela ne se fera pas.

Pour le site de Langon, Madame Bertrand n'a aucune nouvelle. Nous attendons qu'un Directeur d'hôpital soit désigné. Madame Eléonore Tron a indiqué que 3 ont été auditionnés mais aucun n'a été retenu. Madame Bertrand informe qu'un praticien en chirurgien orale s'est installé à Langon récemment mais à la clinique. Donc la décision a été prise de laisser tomber Langon pour le moment.

Concernant le site de Poitiers et plus précisément le projet d'antenne universitaire, Madame Bertrand informe qu'un COPIL Bordeaux-Poitiers va avoir lieu avec les doyens de Bordeaux et Poitiers et le Dr Florentin, chef de service à Poitiers pour réfléchir à un vrai service hospitalier. Cette année, 14 étudiants iront sur le site de Poitiers. Dans la perspective de l'augmentation prochaine du numerus clausus, nous prévoyons d'envoyer encore plus d'étudiants sur Poitiers. Actuellement, le site de Poitiers dispose de 8 fauteuils mais il faudrait 18 à 20 fauteuils.

Madame Bertrand explique avoir reçu un courrier de la DGOS disant qu'il avait été décidé d'avoir 12 fauteuils à Poitiers, 5 fauteuils à Niort et 5 à Châtellerauld. L'ARS a donc organisé ce copil avec la directrice du CHU de Poitiers et les doyens. Il y a un consensus dans l'idée de faire un service dentaire au CHU de Poitiers avec une visibilité importante pour les patients et dans un deuxième temps d'ouvrir des fauteuils ailleurs. L'ARS a indiqué que le projet était finalement retenu en ce sens. Toutefois, Madame Bertrand indique avoir reçu un mail très récemment du doyen de médecine l'alertant sur la réception d'un cahier des charges du ministère qui n'était pas du tout celui acté. On retombait dans le projet initial avec des fauteuils à Niort et Châtellerauld. Madame Bertrand a alerté Monsieur Benoit Elboode qui n'était pas au courant a contacté le ministère pour les alerter et nous sommes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024

repartis actuellement sur l'idée de faire un site avec 20 fauteuils à Poitiers. Il est prévu une réunion avec le chef de service de Niort pour savoir si c'est lui qui veut ces fauteuils, et quelles sont les échéances qu'il envisagerait.

Le Docteur Jacques Wemaere met en garde sur le fait que suite à la fusion des trois régions, Limoges se trouve un peu déchirée entre Bordeaux et Clermont. Ils souhaiteraient que le numerus clausus augmente sur Limoges.

Madame Bertrand indique qu'avant le maillage du territoire nous avons concentré le travail sur Poitiers car la situation était très problématique. Ensuite ils ont ouvert des nouvelles facultés :

Clermont-Ferrand recevait 10 étudiants en provenance de Dijon : ils ne les reçoivent plus depuis qu'une faculté s'est ouverte là-bas.

Bordeaux recevait 8 étudiants en provenance de Limoges et Clermont en recevait 6. Comme nous voulions augmenter Poitiers, les DOM-TOM ont été envoyés à Marseille et à Montpellier, et la Guyane à Nantes. Bordeaux a gardé une partie de la Réunion c'est-à-dire 4 étudiants, 4 étudiants sont partis à Toulouse, et 4 à Marseille. Concernant Limoges, il a été décidé de garder le minimum d'étudiants à Bordeaux et que le reste soit accueilli à Clermont Ferrand (soit 10 étudiants). Madame Bertrand va faire remonter l'information et relancer le Doyen de Clermont Emmanuel Nicolas. Il serait nécessaire qu'un dossier soit préparé par Limoges pour exprimer leurs difficultés.

Le Docteur Yves Delbos explique que Limoges n'a jamais été un très gros partenaire. Nous avons un problème avec la vision du CHU de Limoges et cela reste peu attractif pour les étudiants. Le service dentaire est se concentre sur les patients hospitalisés. Les étudiants se plaignent de n'avoir qu'une activité prothétique très limitée. Les seuls qui plébiscitent le service sont les DES MBD qui ont une activité médico-chirurgicale importante. Pour lui augmenter le nombre d'étudiants à Limoges n'est pas une bonne idée. Actuellement nous avons 8 étudiants qui partent à Limoges, alors qu'il n'y en a qu'un qui vient réellement de Limoges.

Le Docteur Alain Manseau précise que tous les ans, Clermont envoie une dizaine d'étudiants en stage actif sur Bordeaux.

Le Docteur Jacques Wemaere explique une réelle volonté des dentistes de Limoges avec le Conseil de l'Ordre départemental de rouvrir un service à l'Hôpital de Limoges pour prendre en charge les soins non-programmés.

Madame Bertrand indique que cette année elle n'a qu'une seule étudiante sur 4 qui veut bien repartir à Limoges, et les autres se disputent les places dans les autres sites.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024

Point 5 : Tarifs forum des partenaires

La responsable administrative Madame Anaïs Marcouiller présente les tarifs du forum des partenaires aux membres du conseil.

Le forum des partenaires est organisé sur 3 jours et les tarifs votés sont les suivants :

- Pour un jour : 800€ HT
- Pour deux jours : 1000€ HT
- Pour trois jours : 1200€ HT

Madame Marcouiller explique la problématique rencontrée par l'UFR cette année concernant les tarifs. L'année dernière les tarifs pour le forum des partenaires avait été votés avec un taux de TVA applicable de 10% validé par le Président de l'Université. Cette année nous avons renouvelé la même demande avec le même taux de TVA.

Toutefois, l'agence comptable nous a spécifié que dorénavant le taux de TVA applicable serait de 20%. Or, étant donné que nous avons déjà communiqué les tarifs à nos partenaires ; nous avons impacté la différence de TVA sur notre recette du forum pour ne pas provoquer une augmentation des tarifs auprès de nos partenaires.

Habituellement le forum était organisé le mercredi, le jeudi et le vendredi. Les étudiants sont obligés d'y assister et de faire émarger leur passage sur chaque stand. Les partenaires qui prenaient trois jours étaient déçus car les étudiants partaient plus tôt. Cette année nous avons donc fait le forum le mardi, mercredi et jeudi en espérant un plus important succès pour le 3^e jour puisque les étudiants auront des cours le vendredi. Une réflexion sera peut-être aussi engagée sur le fait de réduire le forum sur deux jours.

Les membres du conseil d'UFR décident que les tarifs soient présentés aux partenaires en HT et non plus en TTC.

Les membres du conseil valident les tarifs du forum des partenaires.

Point 6 : Tarif location des salles

Madame Marcouiller présente les tarifs des locations de salles établies et validés en 2018. La problématique concernant la location de la salle informatique n'a pas été fixée.

La discussion entre les membres du conseil se porte sur une location par poste de cette salle ou prévoir un tarif par rapport à l'équipement informatique présent. Nous n'avons pas d'autre salle informatique sur le campus pour se donner une idée de tarif.

Date de création : 09 mai 2023	Page 10 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 MAI 2024	

Les membres du conseil se mettent d'accord sur un tarif de location de la salle informatique de 1000€ HT à la journée pour les extérieurs. Il faudra prévoir un tarif partenaire pour cette salle.

Monsieur Cugy ne souhaite pas participer au vote sur ce sujet.

Point 7 : Modification DUCIP et DU anatomie tête et cou

Madame Bertrand remercie le Professeur Ella pour la réussite de ces DU qui apportent beaucoup de bénéfices pour le fonctionnement de l'UFR.

Monsieur Ella indique que les modifications de tarifs du DUCIP concernent l'organisation générale de la formation et le coût de la formation en raison de l'équipement du plateau technique avec l'installation de nouvelles machines au laboratoire. Les modifications du DU anatomie tête et cou concernent le coût de la formation.

Les membres du conseil d'UFR approuvent ces modifications à l'unanimité.

Le Professeur Caroline Bertrand remercie les membres du conseil pour leur présence et leur participation.

La séance est levée à 11h.

Bordeaux, le 28 mai 2024

Le Doyen de l'UFR des Sciences odontologiques
Professeur Caroline BERTRAND